

est déjà considérable, et que nous avons pu examiner en passant, est fait avec un tel soin que nous n'en avons encore vu aucun de plus parfait. Aucune peine n'a été négligée pour lui donner cette perfection, tant pour la dessiccation que pour la disposition de chaque spécimen et de ses différentes parties.

Epris du véritable feu sacré, M. l'abbé Chandonnet ne voyage jamais sans avoir la boîte de Dillénus sous le bras, aussi ses diverses visites au Canada sont-elles notées par nombre de plantes recueillies sur notre sol.

Comme M. Chandonnet possède un grand nombre de doubles, il serait prêt à faire des échanges avec des collectionneurs, ou même à disposer entièrement de son superbe herbier.

*Voir à la couverture,*

### TENACITÉ DE LA VIE DANS LES PLANTES.

Il n'y a pas que dans le règne animal que la vie se montre parfois très tenace.

On a cité des mollusques qui après trois ans de mort apparente, n'ayant pris aucune nourriture et donné aucun signe de vie, se sont mis tout-à-coup à se mouvoir et à se livrer à leurs allures ordinaires, sans paraître avoir souffert.

Certaines plantes nous fournissent des exemples tout aussi extraordinaires. En voici un arrivé tout dernièrement dans la paroisse de S. Nicolas, et qui a causé un certain émoi parmi ceux qui en ont été témoins. C'est une résurrection de plante après HUIT ANS de mort apparente. Il y a huit ans, la mort enleva une enfant de six ans à une respectable famille de l'endroit. On avait déposé sur le cercueil une couronne de fleurs dans laquelle entraient sur tout une plante grasse qu'on désigne vulgairement sous le nom de *glace* dans les jardins. Après l'inhumation les parents rapportèrent la couronne à la maison et la suspendirent dans leur salon. Or tout dernièrement, après huit ans de repos, la glace se mit à végéter. Bien qu'elle parut complètement desséchée, sauf la tige qui était presque ligneuse, elle poussa quelques rameaux qui se garnirent de feuilles. On ne manqua pas de voir du surnaturel dans l'affaire, bien qu'il n'y eût là rien en dehors des lois naturelles. Nous avons vu végéter dans notre herbier une joubarbe après deux ans de dessiccation. Ici c'est après huit ans, le cas est plus extraordinaire, cependant il rentre dans les lois propres de la nature.

Nous regrettons de n'avoir pu obtenir un échantillon de la plante afin d'en faire la détermination, d'en connaître le genre et l'espèce.